

Énoncé de politique

Énoncé de politique de l'ACESI sur les études de maîtrise en sciences infirmières

Contexte

Les infirmières et infirmiers assurent des soins afin d'améliorer l'état de santé des personnes, des familles, des communautés et des populations. L'ACESI souscrit à la déclaration du Conseil international des infirmières à l'effet que « Parmi les rôles essentiels relevant du personnel infirmier citons encore la défense, la promotion d'un environnement sain, la recherche, la participation à l'élaboration de la politique de santé et à la gestion des systèmes de santé et des patients, ainsi que l'éducation. »¹ L'ACESI reconnaît en outre que bien que les programmes d'enseignement des sciences infirmières au niveau du baccalauréat soient essentiels en vue de préparer les infirmières et infirmiers à une formation générale en soins infirmiers,² les études de maîtrise en sciences infirmières sont nécessaires à l'intégration complète des connaissances dans ce domaine assimilées à la pratique, l'éducation, l'administration, la recherche et l'élaboration de politiques. Le système de santé canadien tire des avantages lorsque les voix des infirmières et infirmiers praticiens titulaires d'un diplôme des cycles supérieurs s'ajoutent au discours interdisciplinaire sur la nécessité du renouvellement des soins de santé.

Politique

Les études de maîtrise permettent aux étudiants de renforcer les connaissances et les compétences acquises au niveau du baccalauréat. L'accent est mis sur le développement des capacités d'analyse, de critique et d'utilisation des résultats de recherches de même que le développement des connaissances théoriques, de façon à perfectionner la pratique des soins infirmiers. On prévoit aussi l'étude de questions d'actualité en matière de soins de santé et on veut aborder les valeurs éthiques qui influencent la prise de décision. Les composantes de base du programme de maîtrise comprennent aussi une préparation déterminante qui permet aux étudiants de synthétiser les résultats de recherche, les connaissances théoriques et la pratique à un niveau avancé. Outre ces composantes de base, les études de maîtrise peuvent aussi mettre l'accent sur la préparation d'infirmières et d'infirmiers disposant de compétences avancées en leadership dans les domaines

¹ Disponible sur <http://www.icn.ch/fr/about-icn/icn-definition-of-nursing/>

² CASN Position Statement on Baccalaureate Education and Baccalaureate Programs [Énoncé de politique de l'ACESI sur les études de baccalauréat et sur les programmes de baccalauréat]

suivants : pratique clinique (p. ex. infirmières et infirmiers praticiens (nes), infirmières et infirmiers cliniciens (nes) spécialisés (es)), enseignement des sciences infirmières (aussi bien en institution d'enseignement qu'en centre de soin de santé), administration (institutionnelle, communautaire et pédagogique), politiques en matière de santé et recherche en sciences infirmières. Les programmes de maîtrise peuvent prendre diverses formes; certains programmes demandent la rédaction d'un mémoire de maîtrise, d'autres s'articulent autour d'un projet principal ou d'un stage, tandis que certains se présentent sous forme de cours. Les programmes de maîtrise individualisés peuvent inclure des cours obligatoires et des cours optionnels conçus en vue de préparer les diplômés à assumer des fonctions en pratiques avancées des soins infirmiers, en enseignement, en administration, en élaborations de politiques ou en vue de les préparer aux études doctorales.

Étudiants

Afin de répondre aux besoins futurs du système de santé canadien, de s'assurer d'avoir des professeurs (es) qualifiés (es) pour l'enseignement clinique et afin de disposer d'un grand nombre d'infirmières et d'infirmiers détenant un diplôme de maîtrise et prêts à aborder les études doctorales, les programmes de maîtrise en soins infirmiers au Canada doivent faire preuve de créativité afin de recruter des étudiants talentueux. Les efforts de recrutement pour les études de maîtrise devraient commencer par le recrutement au niveau du baccalauréat. De plus, il faut inciter les étudiants au niveau secondaire et collégial qui envisagent une carrière dans les soins infirmiers à reconnaître que dans certains cas, il existe une progression naturelle qui tend vers les études de maîtrise. Il est nécessaire de communiquer le message énonçant que des études de maîtrise constituent une progression naturelle pour les étudiants talentueux, et ce, de façon précoce et fréquente au cours du programme de baccalauréat.

De nombreux étudiants à la maîtrise auront été sur le marché du travail avant d'effectuer un retour aux études. Plusieurs souhaiteront combiner des études à temps partiel avec un travail à plein temps. Il faut donc élaborer des stratégies afin de tenir compte du sentiment de vulnérabilité qu'éprouvent ces étudiants lorsqu'ils doivent faire faces à la dissonance qui ne manquera pas de se produire alors qu'ils sont des praticiens experts une partie de la journée ou de la semaine et des étudiants novices aux cycles supérieurs une autre partie de la journée ou de la semaine.

Objectifs

De façon à combler les besoins suscités par le nombre accru de places en éducation des soins infirmiers au niveau du baccalauréat, il faut établir des prédictions explicites quant au nombre d'infirmières et d'infirmiers détenant un diplôme de maîtrise qui poursuivront une formation clinique et ceux qui poursuivront des études doctorales. Il faut aussi établir des objectifs pour les infirmières et infirmiers praticiens (nes) et cliniciens (nes), administrateurs (rices) (en institution ou auprès de la communauté), éducateurs (rices) et spécialistes en élaboration de politiques en matière de santé. Une fois les nombres cibles identifiés, il faut articuler des stratégies de sensibilisation auprès des administrateurs

d'institutions universitaires, des gouvernements régionaux et/ou provinciaux et des autres intervenants au sujet de la relation entre un enseignement de haute qualité au niveau du baccalauréat et un cadre universitaire compétent au niveau de la maîtrise et du doctorat de façon à atteindre ces objectifs. Par ailleurs, il faut aussi élaborer des stratégies qui permettront de sensibiliser les intervenants au sujet des avantages que garantit une proportion appropriée d'infirmières et d'infirmiers diplômés d'un baccalauréat ou d'une maîtrise au sein du système de santé.

Financement

Les sciences infirmières, considérées en tant que disciplines pratiques, empruntent une trajectoire différente des autres disciplines universitaires comprenant aussi bien d'autres disciplines dans le domaine des soins de santé. L'ACESI reconnaît qu'il faut combler les besoins de places subventionnées aux études des cycles supérieurs. En effet, celles-ci permettront de préparer des infirmières et des infirmiers pour l'enseignement dans le contexte d'une demande accrue de places aux programmes de baccalauréat. Elles permettront aussi de répondre à une plus forte demande d'infirmières et infirmiers praticiens (nes) et cliniciens (nes) dans le système de santé et de combler les besoins en administrateurs qui seront en mesure de traiter la complexité croissante en matière de soins de santé et d'éducation.

Il est donc nécessaire d'accroître le financement afin de soutenir les étudiantes au niveau de la maîtrise. Le financement de programmes de maîtrise doit tenir compte des coûts actuels permettant de répondre aux inscriptions et prévoir une augmentation du nombre de places. Il doit aussi tenir compte du ratio adéquat de financement pour les étudiants à temps partiel et les étudiants à plein temps. De plus, il faut prévoir un accroissement de l'aide financière aux étudiants (p. ex. bourses d'études, postes d'auxiliaires à l'enseignement, etc.) L'ACESI reconnaît qu'il faudra concerter les efforts des infirmières et infirmiers afin d'inciter les institutions et les gouvernements à accepter le fait que l'accroissement de la capacité des programmes d'enseignements aux cycles supérieurs est essentiel afin de maintenir les programmes de baccalauréat en sciences infirmières. Les sciences infirmières constituent la discipline la plus vaste dans le système de santé au Canada et les bailleurs de fonds doivent reconnaître que le soutien financier actuel ne suffit pas à assurer la continuité à long terme de la préparation d'infirmières et d'infirmiers qui assureront des soins directs. De plus, il est nécessaire d'assurer un financement adéquat afin d'assurer un nombre suffisant d'infirmières et d'infirmiers essentiel au renouvellement des soins de santé et à la prestation de soins optimaux de santé pour la société.

Approuvé — novembre 2004

Révisé – juin 2006, novembre 2010

Langue d'origine – anglais

L'ACESI vous donne la permission de reproduire ce document – veuillez en aviser l'ACESI

Association canadienne des écoles de sciences infirmières, 99 Fifth Avenue, Ste 15, Ottawa ON K1S 5K4
Tél. : (613) 235-3150 Fax : (613) 235-4476 site Web : www.casn.ca Courriel : inquire@casn.ca